Emmanuel Macron envisage de consulter les Français par référendum sur la place des réseaux sociaux

20/11/2025 à 14h22



Emmanuel Macron envisage de consulter les Français par référendum sur la place des réseaux sociaux. Le président multiplie les déplacements pour évoquer une « démocratie à l'épreuve des réseaux sociaux » et prendra sa décision en début d'année 2026. Lors de ses vœux du 31 décembre 2024, il avait annoncé qu'il demanderait en 2025 aux Français de « trancher » des « sujets déterminants ».

Les faits rapportés décrivent un débat interne à l'Élysée : certains conseillers défendent une simple loi, tandis que d'autres soutiennent l'idée d'une consultation populaire. Le texte cite plusieurs interrogations majeures – majorité numérique, place des écrans, influence des algorithmes, ingérences étrangères – et rappelle le dépôt d'une proposition de loi visant notamment à instaurer un couvre-feu numérique pour les mineurs entre 15 et 18 ans. L'un des partisans du référendum affirme que « Le référendum a une vraie valeur politique », tandis qu'un autre s'interroge : « Avec 11% de popularité, est-ce que le président a encore le muscle pour imposer un référendum ? ».

Aucune réaction d’habitants ou climat local n’étant mentionnés, les suites se limitent à l’état des réflexions institutionnelles : une Convention citoyenne sur les « temps de l’enfant », composée de 140 citoyens tirés au sort, a commencé ses travaux en juin dernier. La décision sur un éventuel référendum reste à ce stade « absolument pas tranchée ».

France Info